

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE



OTB
Fédération
des Offices
de Tourisme
de Bretagne



Le propriétaire

M./Mme

.....

Adresse.....

.....

Ville

Tél.

E-mail

Site Internet

Je m'engage à :

Respecter la réglementation liée à l'activité de chambres d'hôtes encadrée par les articles L. 324-3 et D. 324-13 et suivants du code du tourisme

- ✓ Les chambres d'hôtes sont « des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations ».
- ✓ Cette activité implique « la fourniture groupée de la nuitée et du petit-déjeuner et au minimum du linge de maison »
- ✓ L'habitant ne peut disposer que de cinq chambres pour une capacité maximale d'accueil de quinze personnes.
- ✓ Chaque chambre donne accès à une salle d'eau et à un WC.

Dans le cadre de la réglementation, je m'engage notamment à :

- ✓ Déclarer mes chambres d'hôtes en mairie (et afficher la déclaration)
- ✓ Inclure dans le prix la fourniture des prestations de services suivantes : le nettoyage de la chambre, la fourniture du petit-déjeuner et du linge de maison
- ✓ Accueillir personnellement la clientèle
- ✓ Remettre une facture (note)
- ✓ Afficher le prix des prestations à l'extérieur et dans chaque chambre



OTB
Fédération
des Offices
de Tourisme
de Bretagne

Je m'engage à :

- ✓ Être en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité (règlement sanitaire départemental, détecteur de fumée, ...)
- ✓ Être en conformité avec le Décret n°87-149 du 6 mars 1987 fixant les conditions minimales de confort et d'habitabilité auxquelles doivent répondre les locaux mis en location (extrait : la surface d'une pièce d'habitation ne peut être inférieure à neuf mètres carrés...)
- ✓ Déclarer mon activité au CFE (Centre de Formalités des Entreprises)

Mais également à travailler ensemble dans un objectif commun de satisfaction de la clientèle pour le développement touristique de notre territoire.

Je m'engage auprès de mes hôtes à :

- ✓ Fournir les informations permettant de faciliter leur séjour et la découverte de la région – brochures éditées par l'office de tourisme et toute autre documentation
- ✓ Garantir un accueil de qualité
- ✓ Gérer les suggestions et réclamations de mes clients par une réponse adaptée

Je m'engage avec l'office de tourisme à :

- ✓ Valoriser le territoire en intégrant un lien vers le site internet de l'office de tourisme
- ✓ Répondre dans les délais à toutes demandes de mise à jour des supports de communication de l'office de tourisme (brochure, base de données, site internet) et à vous signaler tout changement dans mon activité (coordonnées, tarifs...)
- ✓ Signaler l'état de mes disponibilités afin que l'Office de Tourisme dispose d'une liste d'hébergements actualisée
- ✓ Apposer dans mon établissement mon adhésion à cette charte d'engagement
- ✓ Me tenir informé sur les profils et attentes des visiteurs via les études relayées par l'office de tourisme
(voir notamment enquête Reflet 2016 <http://acteurs.tourisembretagne.com/vous-informe/chiffres-du-tourisme-observatoire/reflet-2016/tourisme>)

Signature